## Financement du souper annuel des Fêtes Gordon Marshall

**Motion visant à autoriser une dépense maximale de 3 500 $** à même le budget des exécutifs et des comités de la RCN pour couvrir les frais de repas et les autres frais logistiques du souper des Fêtes des conseils régionaux et des comités de la RCN, aussi appelé « souper annuel des Fêtes Gordon Marshall ». Le souper aura lieu le mercredi 9 décembre à la cafétéria de l'AFPC.

---

**Proposée par** : Karen Kenniphaas

**Appuyée par** : Edith Nganga

---